

(4^e d'aost 1597) au grand prieur de l'abbaye de Savigny, et dans laquelle il se plaint de ne pouvoir lui payer les diverses redevances et les décimes pour son prieuré, en faisant valoir l'extrême pauvreté où par suite de la disette, de la guerre et de la peste était réduit ce bénéfice. Il se trouvait de quelques années en retard, et il nous apprend lui-même que, las d'attendre, le grand Prieur avait été sur le point de lui dépêcher six ou sept religieux de son abbaye *pour se saisir de tout ce qui se trouve-voit dans son prieuré de Marcilly*. Effrayé de cette menace, notre bon chanoine promit de s'exécuter, *protestant qu'ores que le lieu fusl plus escorchè et slèril qu'il n'est (s'il se peut imaginer) dores-en-avant les religieux de Savigny seront les premiers payez et satisfaicls.* » Suivant l'usage qui s'était perpétué jusqu'à la fin de ce siècle, notre prieur avait eu soin *d'écrire et d'enluminer de sa propre main*, ainsi qu'il le dit lui-même, *une nouvelle Reconnaissance sur peau vélin* dans laquelle il énonçait toutes les diverses redevances auxquelles son prieuré de Marcilly était tenu envers l'abbaye de Savigny. Une quittance du grand prieur constate qu'à la fin de novembre 1597, il avait acquitté tous les arrérages en retard.

La ville de Lyon possède ce curieux volume; c'est un in-4°, sur vélin de 8 pages. Au verso du frontispice, est peinte en pied la figure de saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins; dans le fond de la miniature on aperçoit l'abbaye de Savigny. Toutes les pages sont encadrées d'ornements en or et en couleur; l'écriture de ce manuscrit est une imitation des caractères romains de l'imprimerie de cette époque; toutes les lignes sont séparées l'une de l'autre par des traits d'or (1).

Au commencement de l'année 1597 (26 février), Pierre d'Apinac, archevêque de Lyon, fit une visite pastorale dans le Forez, son pays natal. Il fut reçu en grande pompe par le chapitre de

(1) M. le D^r Monfalcon, bibliothécaire de la ville de Lyon, a bien voulu me confier ce charmant manuscrit (qui a fait partie de la Bibliothèque Cosle), pour faire graver la figure placée en tête. Je saisis avec empressement cette occasion de le remercier de sa gracieuse obligeance.